



Agence régionale de santé (ARS) PROVENCE ALPES COTE D

A7UR

Unité départementale - ALPES-MARITIMES

Téléphone : 0413558010

Courriel: ars-paca-dt06-labo-des-eaux@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Yann COMBALBERT-VERNIS

Référence : Alerte n°9846 Date d'émission: 22/02/2024

# Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE ADDUCTION D'EAU POTABLE

Prévu par le code de la santé publique

# ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

## **IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT**

Commune: BREIL-SUR-ROYA

Localisation: NOTRE DAME DES GRACES - FONTAINE CHAPELLE

Point de surveillance : 006000005380

Installation: BREIL SUR ROYA PINEA-MORGELLA (UDI 006000171)

Date et heure de prélèvement : 21/02/2024 à 12:26

Motif de prélèvement : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - TENDANCE DEFAVORABLE

Restriction des usages de l'eau destinée à la consommation humaine directe (boisson, préparation à base d'eau, lavage des dents) – Population générale

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le code de la santé publique pour le paramètre turbidité. La turbidité aggrave le risque microbiologique. Les composés générant celle-ci peuvent selon leurs natures favoriser la survie des germes et leur prolifération dans le réseau de distribution. Elle peut témoigner d'un vieillissement avancée d'une canalisation d'adduction d'eau potable et/ou être dûe à la présence de travaux. En application de l'article R.1321-3, vous devez prendre les mesures nécessaires pour que l'eau satisfasse les références de qualité.

Les résultats des analyses effectuées suite à la précédente non-conformité révèlent une persistance du dépassement des limites et/ou référence de qualité des eaux distribuées. L'interdiction de l'utilisation de l'eau pour les usages de consommation est donc maintenue. Vous voudrez bien renouveler toutes les mesures qui s'imposent (distribution d'eau potable de substitution : eau embouteillée) tant qu'un retour à la normale n'aura pas été constaté.

#### **RESULTATS D'ANALYSES**

### Physico-chimie - Non-conformité à une référence de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi
TURBIDITÉ NÉPHÉLOMÉTRIQUE NFU	8.3	NFU		2.000000

## POUR INFORMATION:

### DESTINATAIRES DE L'ALERTE :

CARF ALERTES: jm.amourdedieu@carf.fr;d.calcagno@carf.fr;j.mercadier@carf.fr;regie-eau@carf.fr;d.calcagno@carf.fr;a.laclau@carf.fr;l.ria@car